

Communiqué de presse

Nouméa, le 17/12/2018

Signature d'une convention cadre de coopération entre la SIC et l'OPT-NC

Ce lundi 17 décembre, Philippe Gervolino, directeur général de l'OPT-NC (à gauche) et Louis-Jacques Vaillant, directeur général de la SIC (à droite), ont signé une convention cadre visant à mettre en œuvre plusieurs axes de coopération entre les deux entités dans la perspective de réalisation de leurs plans stratégiques respectifs.

Cette convention de type « accord-cadre » favorise à la fois un renforcement des liens entre les équipes de direction et opérationnelles, visant à faciliter la réalisation des projets réciproques, à être plus efficace et à mutualiser des moyens chaque fois que cela est possible.



Les interactions déjà identifiées sont nombreuses et s'articulent autour de 3 axes majeurs : la numérisation de la Nouvelle-Calédonie, la distribution du courrier et le développement et la gestion du patrimoine.

- **La numérisation** se traduit par la facilitation du raccordement en fibre optique des sites gérés par la SIC, y compris les opérations de réhabilitations, ainsi que l'intégration d'alternatives à la fibre avec des solutions mobiles, notamment quand un immeuble livré n'est pas raccordé à la fibre optique, ou pour le cas particulier des résidences étudiantes par exemple ; la facilitation du déploiement de la couverture en réseau mobile ; et le développement des notions de SMART Technologie et SMARTGRID autour de l'Internet des objets (IoT), permettant à titre d'exemple le développement de systèmes anti-incendie, anti-intrusion, maîtrise de l'énergie, etc.
- **La distribution du courrier** se traduit par la facilitation de la distribution du courrier à destination des immeubles de la SIC, notamment pour les résidences éloignées.
- **Le développement et la gestion du patrimoine** qui visent à accroître la collaboration dans les stratégies de développement des projets immobiliers futurs de la SIC et les programmes de déploiement de l'OPT-NC.

Cela implique une collaboration et une anticipation à travers des échanges d'informations respectifs sur les projets et programmes immobiliers futurs ; une considération systématique des opérations immobilières futures de la SIC NC dans les programmes de déploiement de l'OPT-NC (distribution du courrier, THD, réseau mobile) ; des anticipations sur le raccordement aux réseaux postal, téléphonique et Internet des résidences nouvelles afin de maintenir leur délai de livraison (résidences avec ascenseurs notamment) et de permettre aux locataires de souscrire leurs abonnements téléphonique et Internet dès l'entrée dans le logement ; et simplifier l'accès des personnels de l'OPT-NC à des logements intermédiaires de la SIC grâce notamment à un échange régulier avec la DRH de l'OPT-NC pour mieux identifier les besoins.

Ces interactions permettront d'améliorer le quotidien des Calédoniens, dont près de 15 % (soit 40 000 personnes) occupent un logement de la SIC.

Contacts presse

Camille DUMARTY
Chargée de communication
Tél. 26 82 38 / 82 77 67
camille.dumarty@opt.nc



Christine NUSS
Chef du service communication
Tél. 28 03 76 / 79 95 22
christine.nuss@sic.nc

